



*Quand le vieillissement
croise la mobilité
Une problématique de société*

Pierre Lannoy

METICES / Institut de Sociologie

Université Libre de Bruxelles



Plan de l'exposé

Aborder la problématique de « la mobilité des personnes âgées » dans une perspective sociologique suppose de poser deux questions :

- quelle est la place de la mobilité dans les dynamiques sociales contemporaines ?
- quelles sont les conditions sociales de l'exercice d'une mobilité autonome ?

La mobilité dans les dynamiques sociales contemporaines

Nous entrons dans une ère de *mobilité généralisée* :

- la mobilité touche les personnes, les biens, les informations,
- la mobilité repose sur le caractère cumulatif des formes de mouvement,
- les conditions techniques, territoriales et organisationnelles de la mobilité sont présentes à grande échelle,
- la mobilité devient une condition de l'intégration sociale,
- la mobilité est présentée comme un droit,
- la mobilité est une valeur dominante et transversale.

La mobilité dans les dynamiques sociales contemporaines

Les préoccupations au sujet des personnes vieillissantes ne sont pas 'marginales' car :

- Elles concernent une des conditions centrales de la participation aux dynamiques sociales contemporaines
- Elles concernent une part sans cesse croissante de la population
- Elles concernent l'attachement partagé à l'*automobilité*

Les conditions d'une mobilité autonome

Le vieillissement ?

- Un processus de changement sociobiographique, ou une carrière sociale
- Changements de statut et de rôle
- Transformations des capacités et des opportunités
- Problème (individuel et collectif) : le maintien de l'autonomie

Quand le vieillissement croise la mobilité :

- Changements de statut et mobilité
- Transformations des capacités et mobilité
- Le vieillissement est problématique lorsqu'il affecte les conditions sociales de l'autonomie individuelle

Les conditions d'une mobilité autonome

Qu'est-ce que l'autonomie ?

- Capacité d'action soutenue par un réseau ou une chaîne de supports adéquats
- L'autonomie comme hétéronomie majoritaire
- Le vieillissement (comme le handicap) pose le défi de la pluralité des autonomies

L'accessibilité : aménagement (physique et organisationnel) des environnements de mobilité :

- Ces environnements sont (in)capacitants (n'offrent pas les mêmes « prises » (capacités) à tout le monde)
- Objectifs sociaux en matière de mobilité : penser et assurer les conditions (durables) des autonomies, là où elles font défaut
- Donner priorité aux aménagements pluri-capacitants, comme conditions concrètes d'accès à la vie sociale